

Paris, le 7 mars 2021

Le Secrétaire perpétuel

A M. Arlette Laval
Membre titulaire

Objet : Groupe de travail One Health

Chère consœur,

Depuis les années 2000, le principe « One Health » ou « Un seul monde, une seule santé », s'impose progressivement avec la prise de conscience des liens étroits entre la santé humaine, celle des animaux et l'état écologique global. Il vise à promouvoir une approche pluridisciplinaire et globale des enjeux sanitaires. La protection de la santé de l'Homme passe par la santé de l'animal et par celle de l'ensemble des écosystèmes. La pandémie actuelle de la Covid-19 traduit bien comment devoir intégrer l'ensemble des départements scientifiques concernés. Il s'agit donc d'entreprendre une démarche pluridisciplinaire, un des axes majeurs de développement de notre Compagnie conformément aux dispositions de son projet stratégique.

En ce qui concerne l'Académie d'agriculture de France, un colloque « One Health, Santé du végétal » a inauguré l'année 2020. La contribution de la Compagnie doit s'attacher à mettre en avant la Santé des plantes, celle des sols et de l'eau, ainsi que celle de l'environnement en général. Ces liens répondent à la vocation de l'Académie. Ces réflexions devront s'intégrer ultérieurement dans une démarche interacadémique plus large. En effet, nos travaux doivent contribuer à la préparation du dossier « One Health » que doit présenter le France lors de la présidence de l'UE au premier semestre 2022.

Dans cette perspective, je vous remercie d'avoir accepté de mettre en place puis d'animer un nouveau groupe de travail consacré à « One Health, contributions de la santé des plantes, celle des sols et de l'eau ainsi que celle de l'environnement ».

Les objectifs fixés au groupe animé par vous-même sont de mobiliser nos confrères et proposer les moyens à mettre en œuvre pour contribuer à cette seule Santé pour notre Monde. Un premier rapport devra être remis pour fin novembre 2021.

Un appel à candidatures sera rapidement lancé pour constituer ce groupe où la présence de toutes les sections sera très précieuse. Un plan de travail pourra être établi, en s'appuyant sur la meilleure maîtrise et l'usage courant des outils de visioconférence, conséquence positive de la crise sanitaire en cours. Ainsi les communications par messagerie et visioconférence devront être privilégiées, pour faciliter la participation de tous les membres du groupe de travail.

Je vous invite à m'adresser une note d'étape pour la fin septembre prochain. A l'issue d'une première phase en fin d'année, un bilan permettra d'envisager les développements ultérieurs.

Je vous prie de croire, chère consœur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le secrétaire perpétuel



Constant Lecoer